



Commune de Montanaire

BUREAU DU CONSEIL

Montanaire, le 18 février 2016

Convocation à la séance du Conseil communal

MERCREDI 9 MARS 2016 à 20h00

à la salle du Conseil de Thierrens

Ordre du jour :

1. Appel
2. Acceptation PV du 10.12.2015
3. Communications du bureau
4. Préavis 1/2016 : Règlement du Conseil communal
5. Préavis 2/2016 : Plan Directeur Régional du Gros-de-Vaud
6. Préavis 3/2016 : Saint-Cierges – Bâtiment communal La Grange – Installation d'une nouvelle chaudière et remise à neuf du système de chauffage
7. Communications de la Municipalité
8. Divers

Rappel : les personnes qui ne pourraient pas être présentes à la séance sont tenues de s'excuser dans les meilleurs délais (24h à l'avance), soit par email : conseil@montanaire.ch, soit par téléphone au président 076/491.46.70

Le Président

La secrétaire

Les séances du conseil communal sont ouvertes au public.

Les préavis municipaux et le procès-verbal du 10.12.2015 sont téléchargeables sur le site sécurisé de Montanaire.